



# ASSOCIATION DE PERFORMANCE ÉQUESTRE DE LA MAURICIE

## Règlements APEM 2021

**\*Les règlements comprennent toutes les mesures sanitaires gouvernementale en vigueur au moment de nos évènements. Tout individu ne respectant pas ces mesures se verra expulsé du terrain de compétition au Complexe Équestres de Bécancour.\***

### Règlements – Inscriptions et réservations

1. Les périodes D'INSCRIPTIONS ET DE RÉSERVATIONS en ligne via l'Outil de Gestion de Cheval Québec (<https://horsesport.pro/>) seront les suivantes :

<u>Show du 17 &amp; 18 juillet</u>	<u>Show du 7 &amp; 8 août</u>
Du 27 juin au 11 juillet inclusivement	Du 18 juillet au 1 <sup>er</sup> août inclusivement

**Toutes les inscriptions et réservations devront être reçues dans les précédents délais, sans quoi, une pénalité de 50\$ sera imposé par facture soumise en retard.**

\*À noter que chaque cheval présent sur le terrain doit obligatoirement avoir une stalle de louée en son nom, et ce, même s'il ne reste sur le terrain que pour une journée. \*

Avant de procéder à votre inscription, assurez-vous d'avoir renouvelé votre adhésion Cheval Québec ainsi que votre adhésion APEM (<https://cheval.quebec/>).

Assurez-vous aussi que votre cheval est inscrit au système Méritas de Cheval Québec (<https://cheval.quebec/Download/Competition/InscriptionChevauxMeritas.pdf>).

2. Les périodes de PAIEMENTS via virement bancaire seront les suivantes :

<u>Show du 17 &amp; 18 juillet</u>	<u>Show du 7 &amp; 8 août</u>
Du 12 juillet au 14 juillet inclusivement	Du 2 au 4 août inclusivement

**Tous les paiements devront être reçues dans les précédents délais, sans quoi, une pénalité de 50\$ sera imposé par paiement soumis en retard.**

À noter que les paiements via virement bancaire seront **OBLIGATOIRES** pour tous, à moins d'avoir pris une entente au préalable avec la trésorière.

Chaque virement devra être **CLAIREMENT** identifié, c'est-à-dire que vous devez minimalement y joindre le ou les numéros de facture que vous désirez payer avec le virement, sans quoi, la précédente pénalité de 50\$ sera appliquée. Nous demandons votre collaboration afin faciliter le processus d'inscriptions, de réservations et de paiements pour toute l'équipe du C.A. ainsi que pour notre secrétaire de compétition.



## ASSOCIATION DE PERFORMANCE ÉQUESTRE DE LA MAURICIE

Voici les coordonnées bancaires de l'APEM pour procéder aux virements :

<b>Fédération des Caisses Desj. Québec</b>	<b>815</b>
<b>Transit ou succursale</b>	<b>10006</b>
<b>Compte</b>	<b>0501106</b>

3. Une fois la période d'inscription terminée, il ne sera plus possible de modifier votre facture. Si vous souhaitez apporter des modifications mineures\*\* à celle-ci AVANT le début de la compétition, vous devrez contacter notre secrétaire de compétition Mme Chantal Magnan par courriel au [apemmauricie@hotmail.com](mailto:apemmauricie@hotmail.com). Une fois la compétition débutée, vous pourrez vous rendre directement au secrétariat pour y faire la modification avec Mme Magnan.

\*\*Le jugement de modifications mineures ou non sera laissé à l'entière discrétion de notre secrétaire de compétition. Ainsi, trop de modifications à une même facture pourraient engendrer une pénalité de 50\$. Le but derrière cette mesure est de désengorger au maximum le secrétariat lors des compétitions afin d'alléger la tâche de notre secrétaire de compétition en plus de faciliter la gestion des normes COVID qui limitera fort probablement le nombre de personnes permises à l'intérieur du secrétariat tout au long de notre saison.

Comme par les années passées, il ne sera pas possible d'obtenir un remboursement pour une classe une fois que son ordre de passage sera sorti.

Vous aurez jusqu'à la fin de la période d'inscription pour annuler la totalité de vos réservations et vos inscriptions sans frais.

### **Règlements concernant le déroulement des compétitions**

#### **Complexe Équestre Bécancour**

- Tous les chiens doivent être tenus en laisse sans exception
- Les poubelles à fumier doivent contenir SEULEMENT du fumier
- Aucune agrafe, punaises, aucun clou ni vis sous aucun prétexte ne sera toléré tant à l'intérieure qu'à l'extérieure de vos box et/ou selleries
- Afin de laisser les passages libres, nous demandons votre collaboration afin de ramasser tout équipement ou traînerie qui vous ne sont pas nécessaire.

\*Tout autre réglementation fournie par le CEB en cours de saison devra être respectée\*



## ASSOCIATION DE PERFORMANCE ÉQUESTRE DE LA MAURICIE

### L'arrivée sur le site

4. L'arrivée se fera à compter de 8h le vendredi. Vous devrez **OBLIGATOIREMENT** être sur la liste qu'aura en main le membre du C.A. qui sera là pour vous accueillir. Pour figurer sur cette liste, votre inscription devra avoir complété selon la procédure indiquée plus haut et votre paiement par virement bancaire devra être reçu. Lorsque vous aurez été identifié, vous recevrez votre bracelet d'identification pour la fin de semaine.

UNE COPIE PAPIER de votre Coggin Test négatif daté maximale de 6 mois précédant la date de la compétition ainsi qu'un certificat de vaccination contre le Rhino et l'Influenza devront être remis à la personne responsable pour tout cheval présent avant de pouvoir circuler sur le site, et ce, même s'il ne compétitionne pas.

### Les déplacements sur le site

Il y aura 4 couleurs de bracelets pour identifier les gens sur le site.

- Participant
- Entraîneur
- Accompagnateur/Spectateur
- Employé/Bénévole/C.A.

Des zones seront attitrées pour chaque couleur de bracelet.

### Horaire et aires d'entraînement

-Durant les compétitions, la priorité de l'aire de réchauffement est à la PERFORMANCE;

-Afin d'accommoder le REINING, des périodes de warm up seront gardées/ajoutées dans le manège de reining:

8h25 à 8h55 : Omnium et adulte;

Après les classes 39 et 106 ; 5 min pour les Jambes courte;

Après la classe 204; 30 min pour les jeunes & débutants;

Une période de warm up individuelle pour le Reining au coût de 10\$/5 min sera offerte à partir de 16h le vendredi. Les inscriptions se feront au préalable sur l'Outil de Gestion de compétition.



## ASSOCIATION DE PERFORMANCE ÉQUESTRE DE LA MAURICIE

### Longe

- Elle est interdite dans le manège de Reining
- Nous comptons sur votre savoir-vivre et votre bon jugement pour la longe dans les autres manèges.

### Camping

- Vous devez stationner votre équipement de manière à ce que le numéro de votre terrain soit centré derrière votre équipement afin que tout le monde ait suffisamment de place à stationner
- Tous les campings (avec services) possèdent 2 services (Électricité 30AMP/eau)
- Prévoir suffisamment de boyaux d'arrosage ainsi qu'un diviseur, car il y a 2 sorties d'eau seulement pour 4 terrains
- Prévoir également que l'électricité est du 30 AMP et que les prises sont celles du 30 AMP. Donc, prévoyez des fils d'extension et un adaptateur pour prise 30 AMP, car tout dépendamment où se situe votre terrain, la borne électrique peut être loin
- Pour ceux qui auraient une tente comme équipement. Les terrains sont en petites pierres... Pour plus de confort ou afin de ne pas briser votre équipement, prévoir une bâche pour mettre en dessous.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration et nous vous souhaitons une saison de compétition à la hauteur de vos attentes!

- Votre C.A.